

**DU 7 juillet 2016**

**C.C.A.S.  
du  
Coudray-Macouard**

L'an deux mil seize le sept juillet à dix huit heures le conseil administration s'est réuni à la Mairie en séance ordinaire publique sous la présidence de Mme AUVINET Françoise, Président.

**Présents** : AUVINET Françoise, Laurence SCHOTT, Audrey GODET, Natacha CLERGEAU, Jacky COLONNIER, LIAIGRE Annick, Jean-Louis MICOU, Mme RICHE, Marie-Christine THOREAU

**Absents** : Jeanne ALLARD, Simone GUICHARD

Formant la majorité des membres en exercice.

Il a été procédé, conformément l'article L2121-15 du code Général des Collectivités Territoriales, la nomination d'un secrétaire de séance pris dans le sein du Conseil, Madame THOREAU Marie-Christine ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

- **Convention Saumur Agglo - Prévenir l'isolement des personnes âgées**

Le réseau imagine «R », réseau des bibliothèques de Saumur Agglo, propose des services pour prévenir l'isolement des personnes âgées et favoriser le maintien de leurs capacités cognitives. Il propose de valoriser et mettre en circulation des collections de livres en grand caractère, de livres-CD, par le biais d'une navette et de dépôt de documents. L'objectif est de favoriser l'accès aux livres et aux histoires en déposant une caisse de 20 livres en gros caractères. Ces caisses sont renouvelées 4 fois par an via le véhicule navette. Imagine « r » propose aussi du matériel (loupes, lutrins de lecture). Les livres seront déposés à la MAPA sous la responsabilité de sa directrice.

Le projet intègre un service d'accompagnement à la lecture chez les personnes âgées en structures d'accueil. Le personnel salarié pourra suivre une formation sur la médiation du livre pour les personnes âgées et participer avec les aînés et leur famille, aux diverses actions culturelles du réseau

La convention est acceptée à l'unanimité, elle entre en vigueur à la date de la signature jusqu'au 31 décembre 2017.

- **Mise en place d'une gym douce à la MAPA**

Le centre social Rolland Charrier propose la gym sur chaise animé par un professionnel. C'est une activité physique adaptée qui permet de travailler la souplesse, le renforcement musculaire et l'équilibre en groupe ce qui est souvent plus motivant (parcours de mobilité, utilisation de ballon et cerceau sur chaise). Cette activité sera ouverte à tous, les modalités restent à définir.

Le CCAS pourrait prendre en charge une partie financière pur les plus 60 ans, on proposerait une session de 16 séances à 64 euros de septembre à janvier (ce qui revient à 4euros la séance), renouvelable par 16 autres séances de février à juin si l'activité plait.

- **Distribution du courrier à la MAPA**

Une demande va être faite à la poste pour faire déplacer le cidex près de l'entrée du bâtiment afin d'en faciliter l'accès par les résidents. En plus du côté pratique cela préserverait l'autonomie des personnes âgées.

Actuellement les boîtes à lettre situées près du portail d'entrée ne sont pas utilisées car peu de résidents peuvent grimper la pente. Le courrier est déposé à l'intérieur et est distribué par l'hôtesse ce qui ne relève pas de ses responsabilités et pourrait poser problème.

- **Demande de local par la poste**

La poste a demandé un local pouvant accueillir les facteurs pour la pose méridienne pendant leur tournée. L'ancien local des infirmières à la MAPA avait été envisagée mais sachant que l'utilisation de cette pièce entraînerait des charges (électricité, chauffage etc...) incluses dans les charges collectives payées par les résidents, cela semblait compliqué à mettre en place.

L'ancienne poste restant vacante, la municipalité va proposer à la poste de réintégrer ce bâtiment à condition qu'elle prenne en charge les dépenses d'installation et d'utilisation ultérieure.

- **Paiement des loyers**

La trésorerie n'a toujours pas pu mettre en place le prélèvement automatique suite à un refus de la CAF qui verse les indemnités aux résidents. Le problème sera revu avec le trésorier au mois d'août. Cette solution est réclamée par les résidents, cela serait plus pratique et plus économique, les échéances des loyers et des charges arrivant à 15 jours d'écart ils nécessitent deux paiements donc deux timbres par mois etc... Cela éviterait aussi les retards ou les impayés